

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, vendredi 10 décembre 2021

### LES PREMIERS RÉSULTATS DU RECENSEMENT AGRICOLE EN BRETAGNE SONT DISPONIBLES

Le recensement agricole, opération décennale européenne obligatoire, livre ses premiers résultats régionaux. La Bretagne reste l'une des premières régions agricoles. À l'image de ce qui est observé au niveau national, la région accuse une baisse du nombre d'exploitations dans la continuité de ce qui est observé depuis quelques décennies. Elle maintient cependant ses productions animales et végétales et ses surfaces agricoles.

#### La Bretagne, deuxième région agricole française

En 2020, la Bretagne se positionne au **deuxième rang des régions françaises** en termes de potentiel de production de ses exploitations agricoles. Elle participe à hauteur de :

- 12 % à la production brute nationale,
- 8 % à l'emploi agricole national,
- 6 % à la surface agricole nationale,
- 7 % des exploitations agricoles françaises.

Ces parts étaient les mêmes en 2010.

Comme en 2010, elle est la **première des régions** pour les productions agricoles suivantes :

- 733 500 vaches laitières (21 % du cheptel national) ;
- 503 700 truies (53 % du cheptel national) et 3 millions de porcs de 50 kg et plus (56 % du cheptel national) ;
- 62,6 millions de volailles de chair (29 % du cheptel national) ;
- 19 millions de poules pondeuses d'œufs de consommation (36 % du cheptel national).

#### Contacts presse

##### Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne

Caroline Dujardin, chargée de communication  
Sylvie Lesaint, responsable éditoriale Agreste Bretagne  
<http://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/>  
[srise.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr](mailto:srise.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr)

Tél : 02 99 28 22 26  
Tél : 02 99 28 20 62  
15 avenue de Cucillé  
35047 Rennes cedex 9

## Les exploitations agricoles bretonnes en 2020 : moins nombreuses mais avec une superficie agricole utilisée en moyenne plus élevée

En 2020, **26 300 exploitations agricoles** sont implantées en Bretagne. Depuis 2010, la région a perdu le quart des exploitations, surtout des moyennes.

| Nombre d'exploitations agricoles  | Bretagne      |               |                     | France métropolitaine |                |                     |
|---|---------------|---------------|---------------------|-----------------------|----------------|---------------------|
|   | 2010          | 2020          | Évolution 2020/2010 | 2010                  | 2020           | Évolution 2010/2000 |
| <b>Ensemble des exploitations</b>   | <b>34 447</b> | <b>26 335</b> | <b>-24 %</b>        | <b>489 977</b>        | <b>389 467</b> | <b>- 20 %</b>       |
| <i>Dont nombre d'exploitations de taille économique moyenne et grande</i> | 21 363        | 16 918        | -21 %               | 202 637               | 178 032        | -12 %               |

Source : Agreste – Draaf Bretagne – Recensements agricoles 2010 et 2020 (résultats provisoires)

Par contre, la SAU moyenne par exploitation ne cesse d'augmenter depuis cinq décennies. Moins nombreuses aujourd'hui, **les exploitations s'agrandissent**. En 2020, une exploitation agricole bretonne dispose en moyenne de **62 ha**, soit 14 ha de plus qu'en 2010 et 29 ha de plus qu'en 2000.

L'élevage laitier prédomine. En 2020, parmi les exploitations : 28 % sont spécialisées en bovins lait, 10 % en polyculture polyélevage, 9 % en élevage porcin, 8 % en élevage avicole et 8 % en élevage bovins viande.

La proportion des **exploitations agricoles biologiques** a triplé en 10 ans. Elles représentent 12 % des exploitations.

## La main-d'œuvre agricole en 2020 : les chefs d'exploitations et co-exploitants représentent 67 % de la main-d'œuvre permanente

En 2020, **55 200 actifs permanents** participent au fonctionnement des 26 300 exploitations bretonnes. Ces actifs agricoles représentent directement 5 % de l'emploi total régional. Depuis 2010, la Bretagne a perdu le dixième des équivalents-temps-plein (ETP). La participation à l'activité agricole des conjoints non co-exploitants continue à se réduire ; celle de la main-d'œuvre non familiale progresse.

| Les actifs agricoles   |                             | Bretagne    |             |                     | France métropolitaine |              |                     |
|--|-----------------------------|-------------|-------------|---------------------|-----------------------|--------------|---------------------|
| <i>Champ : toutes exploitations<br/>Unité : en milliers de personnes</i> |                             | 2010        | 2020        | Évolution 2020/2010 | 2010                  | 2020         | Évolution 2010/2000 |
| <b>Chefs et co-exploitants</b>   |                             | <b>46,7</b> | <b>36,4</b> | <b>-22 %</b>        | <b>603,9</b>          | <b>496,0</b> | <b>- 18 %</b>       |
| <i>Dont</i>  | <i>Ayant 60 ans et plus</i> | 4,7         | 6,0         | + 29 %              | 120,8                 | 125,9        | + 4 %               |
|  | <i>Femmes</i>               | 13,1        | 9,7         | -26 %               | 161,5                 | 130,1        | - 19 %              |

Source : Agreste – Draaf Bretagne – Recensements agricoles 2010 et 2020 (résultats provisoires)

## Une source riche qui sera mise à disposition prochainement

Les données présentées sont **provisoires** et ne couvrent pas l'ensemble des questions posées. Elles sont un point d'étape avant la publication des données définitives au mois de mars 2022 et la publication des données de l'ensemble des pays européens d'ici la fin de l'année 2022 par Eurostat.

Comme pour chaque recensement, le service statistique de la Draaf Bretagne prévoit des publications thématiques qui seront disponibles sur son site internet :

<https://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Statistique-agricole>

Les données départementales et communales seront prochainement mises à disposition sur le site internet [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr) avec notamment une carte interactive. Un webinaire programmé en début d'année 2022 permettra d'accompagner les acteurs publics agricoles dans la prise en main de ces données.